

Direction de la communication

À Mâcon, le 7 février 2012

**Transfert au Département de la RCEA : Nathalie Kosciusko-Morizet dit OUI à l'écotaxe, le Conseil général reste méfiant quant aux faibles garanties que l'État se dit disposé à apporter pour la mise en œuvre de la mise à 2x2 voies.**

Nathalie Kosciusko-Morizet, dans un courrier en date du 27 janvier 2012, vient de répondre favorablement à la demande du Conseil général de financement de la mise à 2x2 voies de la RCEA par l'écotaxe, qui passerait par un transfert de cette route dans le patrimoine départemental.

Pour la première fois, la proposition du Conseil général, considérée jusqu'alors comme irréaliste par l'État ainsi que par les partisans des péages autoroutiers, est reconnue comme pouvant constituer « pour les habitants de Saône-et-Loire, une solution alternative intéressante à la mise en concession de la RCEA », selon les termes de la ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. **Le Conseil général se félicite de ce revirement de point de vue du Gouvernement qui rejoint ainsi celui de 95% des citoyens consultés en décembre dernier dans le cadre de la votation citoyenne.**

Le Conseil général de Saône-et-Loire, conscient de ses responsabilités comme de l'urgence d'une mise à 2x2 voies de la RCEA, avait assorti sa demande de transferts de plusieurs pré requis destinés à assurer la faisabilité et la pérennité du financement du projet. Avant même que d'engager les discussions auxquelles le Ministre se dit prêt et dont elle charge le préfet de région, certains d'entre eux sont écartés sans autre forme de débat. À ce stade, le Conseil général ne peut que demeurer vigilant quant aux faibles garanties que l'État se dit disposé à apporter au Département pour la mise en œuvre du projet.

Néanmoins, le Conseil général, qui a toujours œuvré en faveur de la gratuité et de la rapidité de la mise à 2x2 voies de la RCEA par recours à l'écotaxe engagera dans les meilleurs délais et sur la base du mandat confié par l'assemblée départementale, les négociations sur les conditions de mise en œuvre du transfert comme du financement de son alternative.

Si Arnaud Montebourg, président du Conseil général, se réjouit de cette avancée, il espère cependant qu'elle n'obéit pas à de pures opportunités de calendrier électoral et qu'elle aboutira rapidement à une décision loyale et équilibrée au bénéfice de l'intérêt général.